

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 8 novembre 2023

**Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956**

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

Les membres du comité directeur de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 3, rue Céphé, 75015 Paris, se sont réunis en visioconférence Teams, sur invitation du président, Marc Truffaut

Présents :

Marc TRUFFAUT	Président
Claude GISSOT	Secrétaire général
Richard MAGNETTE	Secrétaire général adjoint
Charles NIETO	Trésorier adjoint
Nathalie CATAJAR	Médecin fédéral national
Evelyne DIAZ	
Sandrine DESTOUCHES	
Catherine FAYOLLET	
Françoise LEGAL	
Carole SALLUCI	
Damien BETINELLI	
Gilles BRAUN	
Xavier CHOIRAL	
Olivier GRIN	
Georges NACOULIVALA	
Yves OBIS	
Cédric PLAIDEUR	

Excusée :

Christine GHYS	Trésorière fédérale
Marie José LALLART	

Invitée (présente en Visio)

Marie-Paule FERNEZ

Le président remercie les administrateurs de leur présence

Informations du Président

Le séminaire des Présidents de Ligues et Comités se tiendra les 1^{er} et 2 décembre 2023 à Rennes et plus exactement au Brit Hôtel Ker Lann Rennes Aéroport sur la commune de Bruz en proximité de l'aéroport

Il sera suivi, le 2 décembre en fin de journée et dimanche 3 décembre jusqu'en fin de matinée par un Comité Directeur

Ce séminaire est décentralisé car la FFF souhaite officialiser avec la FFSA, en préambule du match de la Ligue des Nations féminine France / Autriche, la mise en place du dispositif

expérimental "**J'aIME le FOOT**" cycle d'entraînement de para football adapté en directions des IME.

A cette occasion, les élus présents au séminaire pourront assister à la rencontre programmée à 21 h 00

Réception à l'Élysée

Marc rappelle ce temps fort pour la FFSA qui s'est déroulé le lundi 9 octobre avec la mise en avant de l'ensemble des sportifs qui se sont distingués lors des Global Games de Vichy

A.G Virtus

Accord de la FIS pour la présence du ski lors des jeux d'hiver de 2030

Un rappel ce sont les fédérations internationales qui valident les para -disciplines et non plus l'IPC

Point PSF

Charles Nieto fait un point sur le bilan 2022

Relation FFSA / Monsieur Bellito

Une réunion est programmée au ministère des Sports dans le cadre de ce dossier

Les représentants de la FFSA seront accompagnés de leur conseil

.Point R.H

Arrivée de Deborah à Trans'formation

Arrivée d'un coordinateur pour le club Inclusif

Recherche d'un salarié pour le service Informatique (Profil à affiner)

Pascal Griffaulr en arrêt de maladie

Intervention de Claude Gissot

Changements intervenus dans les affectations des élus en charge du suivi des disciplines

Ski alpin : Catherine Fayollet,

Ski nordique : Christine Ghys

Basket fille : Evelyne Diaz

Basket garçons : Claude Gissot

Cyclisme : Xavier Choiral

Tennis : Xavier Choiral

Football Futsal : Richard Magnette

Rugby : Richard Magnette

Tir à l'arc : Damien Betinelli

Athlétisme : Georges Nacoulivala,

Judo : Gilles Braun

Lutte : Marie Jo Lallart

Canoë kayak : Evelyne Diaz

Escalade : Carole Salucci

Pétanque : Charles Nieto,

Handball : Charles Nieto,

Aviron : Cédrick Plaideur + Claude Gissot en soutien,

Badminton : Claude Gissot,

Équitation : Marie Jo Lallart,

Natation : Yves Obis,

Tennis de table : Evelyne Diaz,

Plongée : Carole Salucci

Triathlon et disciplines enchainées : Yves Obis

Défi Nature: Françoise Legal

Intervention de Marie Paule Fernez DTN

Rappel de l'absence de compétitions internationales pour la para natation adapté

Marc rappelle la problématique de Virtus Europe qui se positionne comme une structure indépendante de Virtus Monde en particulier dans l'organisation de compétitions

Dans le cadre du vote en AGEE des nouveaux statuts de la FFSA, Marie Paule nous fait remarquer dans l'article 6 de la mention "trois classes" éléments qui pourrait bloquer toute modification ultérieure de notre dispositif de classification.

La suppression du terme "trois" dans le projet de statuts de la FFSA est soumis au vote

Adoption à l'unanimité

Jusqu'à ce jour Marie Paule est la seule personne, au sein de la FFSA à être reconnue par le Ministère dans le cadre du contrôle de l'honorabilité

Compte de la demande ministérielle de voir la désignation d'une deuxième personne Marie Paule Fernez propose d'agréer Nathalie Aubry qui, par ailleurs, gère au sein du service licence, les fichiers relatifs à ce dispositif

Proposition adoptée à l'unanimité

Intervention de Richard Magnette, Secrétaire Générale Adjoint

Une information MAIF vient d'être reçue nous faisant savoir que, à compter du 1^{er} septembre 2024, les cotisations RC , RC +B1, RC+ B2 , RC + B3 et RC+B4(sportifs de haut Niveau) seront indexées à l'indice ICC entraînant , de fait , une majoration des couts dont nous connaissons la teneur lors de l'entretien bilan annuel

Un avenant au contrat initial doit d'être signé dans les jours à venir

De plus, compte tenu du nombres de dossiers traités en Auto mission ,sans tiers identifiés, nous connaissons , également , une majoration de la cotisation

Intervention de Françoise Legal

Françoise informe le Com Dir du renoncement à l'organisation du France e para natation adaptée à Saint Nazaire par suite d'une problématique de calendrier

Elle fait part également de son inquiétude par rapport au dysfonctionnement actuel de Ligue "Pays de la Loire

Intervention d'Evelyne Diaz

Interrogation concernant notre relation avec SUDS

Marc fait remarquer que le Président de SUDS est également Président de Virtus Europe

Intervention de Cédrick Plaideur

Fait part de relations qui se nouent actuellement avec les Iles de Saint Martin et Saint Barthelemy

L'ordre du jour étant épuisé

Fin du Comité Directeur à 20 h 30